

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 12 DÉCEMBRE 2023

Procès-verbal de la séance extraordinaire tenue le 12 décembre 2023 à la salle du conseil de l'hôtel de ville au 2^e étage du 869, boul. Saint-Jean-Baptiste.

SONT PRÉSENTS :

Madame la mairesse Lise Michaud, Madame la conseillère Stéphanie Felx et Messieurs les conseillers Stéphane Roy, Tony Bolduc, Philippe Drolet, Bernard Mallet et Martin Laplaine, sous la présidence de la mairesse Lise Michaud.

SONT AUSSI PRÉSENTS :

Me Denis Ferland, greffier qui prend note des délibérations.
Monsieur Hadi Hakim, directeur général

2023-12-706 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR.

Il est proposé par le conseiller Philippe Drolet et appuyé par le conseiller Tony Bolduc et est résolu:

- QUE ce Conseil adopte l'ordre du jour tel que proposé.

ADOPTÉE à l'unanimité

PRÉSENTATION DU BUDGET

À 20 h 04, le directeur général, monsieur Hadi Hakim ainsi que la mairesse, madame Lise Michaud, font la présentation du budget 2024.

2023-12-707 ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES POUR L'ANNÉE 2024.

CONSIDÉRANT que les membres du conseil ont pris connaissance des documents présentant les prévisions budgétaires 2024 et se déclarent satisfaits des explications reçues;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par le conseiller Philippe Drolet et appuyé par le conseiller Bernard Mallet et est résolu :

- QUE ce Conseil adopte, tel qu'elles ont été présentées, les prévisions budgétaires pour l'année financière 2024 démontrant des revenus, des dépenses et des affectations de l'ordre de 25 324 017.00 \$;
- DE publier le document explicatif du budget 2023, conformément à l'article 474.3 de la Loi des cités et villes.

ADOPTÉE à l'unanimité

La période d'intervention des membres du Conseil a eu lieu à 20 h 25.

La période de questions a eu lieu à 20 h 29.

2023-12-708 LEVÉE DE LA SÉANCE.

Il est proposé par le conseiller Philippe Drolet et appuyé par le conseiller Martin Laplaine et est résolu:

- DE clore la séance à 20 h 40.

ADOPTÉE à l'unanimité